



UFC QUE CHOISIR Océan Indien
7 rue Paul Demange
Résidence Vacoas
97480 Saint-Joseph

Monsieur le Préfet de la Réunion
S/C Monsieur le Secrétaire Général pour les
Affaires Régionales
6, rue des Messageries
97400 Saint Denis

Objet: Filère viande «péi»

A Saint Joseph le 28 juillet 2019.

Monsieur le Préfet de la Réunion,

Notre association locale, membre de la Fédération nationale UFC Que Choisir, représente des consommateurs réunionnais très attachés:

- à la **qualité** des aliments
- à la préférence aux circuits de production et commercialisation courts (produits pays)
- au développement de la **production locale**
- à la **transparence** des informations des services de l'État .

A la suite d'une rencontre récente avec des éleveurs, et confrontés à un refus des services de l'État (DSV) de communiquer sur la grave crise que traverse l'élevage pays nous sommes fondés à penser que l'on nous cache des informations très importantes pouvant mettre en cause la santé des réunionnais.

Ce sujet est révélateur d'une très mauvaise communication entre l' État et les consommateurs au moment où Madame la Ministre Girardin vient de s'engager sur une plus grande transparence.

Selon nous, il ne pourra y avoir développement de la production locale sans une transparence de l'action de l'État

- d'une part, sur les informations liées à la qualité des aliments produits sur l'île,
- d'autre part, sur les moyens mis en œuvre pour traiter la grave crise que traverse l'élevage pays.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons la mise en œuvre d'une communication sincère et efficace traitant avec les consommateurs des problèmes liés à la conformité de la viande bovine «péi» vendue à la Réunion et, d'une façon globale, de la filière viande du producteur au consommateur .

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président
d'UFC QUE CHOISIR OCÉAN INDIEN
Jean-Pierre LAJOIE